

tains souvenirs dans la vie nous plaisent plus que d'autres, celui-là est de ce nombre, en ce qui me concerne. Lors de la présentation du bill, on a quelque peu débattu la question des fonds pour l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Le gouvernement de l'époque était d'avis que les fonds ne devaient faire l'objet d'aucune restriction. Le ministre nous dit maintenant que le montant approuvé à l'époque a été un élément restrictif, mais je puis assurer à la Chambre que ce n'était pas l'avis de notre gouvernement.

La disposition concernant les 50 millions de dollars supplémentaires me semble raisonnable. Je suis peut-être trop peu exigeant du point de vue des dépenses. Certains aiment à parler de milliards, mais dans le milieu où j'ai été élevé, quand nous avons contracté une dette de \$1,000, nous nous inquiétions au sujet des moyens de nous en sortir.

Je suis tout disposé à me fier à la parole du ministre et à croire qu'une fois ces fonds épuisés on songera à prévoir des montants supplémentaires. La première mesure législative a été très avantageuse aux provinces atlantiques, selon moi, et je réitère mon sentiment d'admiration pour le travail de M. Weeks et de son personnel. La Chambre devrait aussi savoir gré à l'ancien gouvernement d'avoir présenté la première mesure législative et au gouvernement actuel d'avoir présenté ce bill, qui fera progresser le travail de l'Office d'expansion économique de la région atlantique.

• (3.50 p.m.)

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, les membres de notre parti appuient volontiers ce projet de loi, dans la mesure où il contribuera à l'expansion économique des provinces atlantiques. Je n'ai pas l'intention de parler longuement, car je crois que cette mesure a obtenu un appui général. Si j'avais quelque critique à formuler, ce serait que ni le projet de loi ni le montant prévu sont assez généreux.

Lorsque le ministre des Transports (M. Pickersgill) a présenté le projet de résolution, il a assuré à la Chambre que l'Office d'expansion économique de la région atlantique avait fait preuve de prudence dans ses dépenses et dans ses engagements. Si j'avais une critique à formuler au sujet de cet organisme, ce serait qu'il a été tellement prudent qu'après trois ans, je crois, il a dépensé seulement la moitié des 100 millions et engagé le solde. Il me semble que ce n'est pas une dépense très élevée pour une période de trois ans, compte tenu des besoins industriels des quatre pro-

vinces atlantiques et de l'impulsion qu'il faut donner à l'expansion économique de cette région.

Je crois que le montant prévu est trop faible. Je conviens avec le ministre que, de temps à autre, il y aurait lieu de présenter un rapport et de tenir un débat à la Chambre sur le sujet, mais il y aurait d'autres façons de régler la question. Je ne suis pas favorable à l'idée de verser ces fonds petit à petit, car l'Office est constamment entravé dans sa planification à longue portée. Je voudrais ajouter que l'Office accomplit un bon travail. Je crois qu'il est pourvu d'un excellent personnel, que sa planification à longue portée et ses projets sont de bon augure. Mais il devrait obtenir des fonds beaucoup plus élevés et le ministre ainsi que le cabinet devraient le laisser libre de s'attaquer à la tâche à accomplir.

Il n'est pas besoin de rappeler à la Chambre que les provinces atlantiques ont de bonnes raisons de se plaindre d'une disparité traditionnelle des revenus qui n'est pas rectifiée. L'écart entre les revenus au prorata de la population et de la productivité entre les provinces atlantiques et les autres régions du Canada, surtout la région centrale, se rétrécit, mais les chiffres du chômage dans les provinces atlantiques, bien plus élevés que dans le reste du Canada, ne diminuent pas sensiblement. Même si les provinces atlantiques font des progrès, ils sont moins rapides que dans les autres régions du pays. La situation des provinces atlantiques fait penser à ce que la reine a dit à Alice au Pays des Merveilles: «Ici il faut courir de toutes ses forces pour rester à la même place».

Même si nous pouvions accélérer l'activité économique et industrielle des provinces atlantiques, elles maintiendraient leur position par rapport au reste du Canada et cela ne réduirait pas la grande disparité qui existe entre elles et le reste du pays. Le gouvernement et le Parlement pourraient, à mon sens, se permettre d'être généreux et clairvoyant en mettant à la disposition de l'Office d'expansion économique des provinces atlantiques des fonds bien plus considérables. Somme toute, quatre provinces sont en cause. Trois au moins, en excluant Terre-Neuve, n'ont pas beaucoup d'arrière-pays à développer comme c'est le cas du Québec, de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie-Britannique. Elles n'ont pas de vastes ressources naturelles dont elles pourraient profiter dans l'avenir. Elles devront dépendre du développement

[L'hon. M. Flemming.]